



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le mercredi 7 décembre 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 07 et vérifie le quorum.

1. Ouverture de la session
2. Démission du conseiller municipal – M. Raymond Lavoie en date du 7 décembre 2016
3. Installation de barrières et réparation de la clôture – Rue de la Source
4. Réparation du tracteur Kubota B7008
5. Réparation d'une pompe submersible – Station de pompage de Pointe-aux-Outardes
6. Surveillants de la patinoire et du centre des loisirs
7. Demande d'autorisation – Décret d'urgence
8. Surveillance – Rue Labrie Ouest
9. Période de questions
10. Fermeture de la session

2016-12-264
6478

DÉMISSION DU CONSEILLER MUNICIPAL – M. RAYMOND LAVOIE

CONSIDÉRANT la lettre de démission reçue de M. Raymond Lavoie en date du 7 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE les prochaines élections générales sont prévues dans moins de 12 mois, il n'y aura donc pas d'élection partielle pour combler le poste.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de M. Raymond Lavoie, au poste de conseiller du district électoral # 4 « Dufour », en date du 7 décembre 2016. Il n'y aura pas de procédures d'élection partielle pour combler le poste vacant.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-12-265
6479

**INSTALLATION DE BARRIÈRES ET RÉPARATION DE LA CLÔTURE -
RUE DE LA SOURCE**

CONSIDÉRANT le contrat notarié daté du 23 juin 1976 et signé avec M. Réjean Harel concernant la rue de la Source;

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour l'installation de barrières et la réparation de la clôture qui est implantée de chaque côté de la rue de la Source.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'acceptation de la soumission de Clôtures Baie-Comeau Inc., au coût de 4 500 \$ plus taxes, pour l'installation de barrières et la réparation de la clôture qui est implantée de chaque côté de la rue de la Source.

Il est également résolu que le montant soit pris dans le surplus accumulé.

2016-12-266
6479

RÉPARATION DU TRACTEUR KUBOTA B7008

CONSIDÉRANT QUE le tracteur Kubota B7008 a eu un bris mécanique nécessitant une réparation;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue des Équipements Industriels BDL inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'acceptation de la soumission d'Équipements Industriels BDL inc. pour la réparation du tracteur Kubota B7008, au coût de 1 536 \$ plus taxes.

2016-12-267
6479

**RÉPARATION D'UNE POMPE SUBMERSIBLE – STATION DE POMPAGE
DE POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QU' un moteur d'une pompe submersible de la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes doit être démonté, reconditionné et réinstallé;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Moteurs PM pour réaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Moteurs PM afin de réaliser les travaux de réparation de la pompe submersible à la station de Pointe-aux-Outardes, au coût de 1 589,64 \$, taxes incluses.

2016-12-268
6479

**SURVEILLANTS DE LA PATINOIRE ET DU CENTRE DES LOISIRS DE
POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire engager quelqu'un pour la surveillance auprès des jeunes et des adultes pendant les heures d'ouverture du Centre des loisirs de Pointe-aux-Outardes pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Nancy St-Laurent et M. Carl Bouchard sont intéressés par cet emploi.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

résolu à l'unanimité, d'engager Mme Nancy St-Laurent et M. Carl Bouchard, pour la période d'ouverture de la patinoire soit entre décembre 2016 et la mi-mars 2017 (selon les humeurs de Dame Nature), comme surveillants de la patinoire au Centre des loisirs pour un maximum de 40 heures/semaine, au taux horaire selon la convention collective.

Il est également résolu que les deux (2) surveillants participent à deux (2) jours de formation « Secouristes en milieu de travail » qui aura lieu à Baie-Comeau, les 12 et 13 décembre prochains.

2016-12-269
6480

DEMANDE D'AUTORISATION – DÉCRET D'URGENCE

CONSIDÉRANT QU' une demande de décret d'urgence doit rapidement être préparée et déposée au MDDELCC afin de permettre la réalisation des travaux de stabilisation sur les berges du côté ouest du quai municipal;

CONSIDÉRANT la proposition reçue de CIMA+ afin de réaliser un mandat de préparation et de dépôt d'un décret d'urgence sur une base horaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité, de mandater la firme CIMA+ afin de préparer et déposer une demande de décret d'urgence auprès du MDDELCC afin de permettre la réalisation des travaux de stabilisation sur les berges du côté ouest du quai municipal. De plus, la Municipalité autorise Mme Carolle Gosselin à déposer et à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

Les taux horaires des ressources susceptibles d'être impliqués dans la réalisation de ce mandat sont les suivants :

- Christian Gagnon, biologiste, directeur : 133 \$/heure
- Carolle Gosselin, biologiste, chargée de projet : 116 \$/heure
- Yann Ropars, ingénieur : 135 \$/heure
- Josée Manseau, secrétaire : 59 \$/heure

Il est également résolu d'autoriser un montant de 2 800 \$ pour la demande de décret d'urgence et un montant de 645 \$ pour la demande du certificat d'autorisation auprès du MDDELCC.

Une partie des coûts sera remboursée par le ministère de la Sécurité publique.

Cette résolution sera valide dès que la Municipalité aura reçu l'autorisation du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire concernant le règlement d'emprunt # 333-16 concernant ces travaux.

2016-12-270
6480

SURVEILLANCE – RUE LABRIE OUEST

CONSIDÉRANT l'avis technique final du MTQ produit le 25 novembre 2016 suite aux grandes marées du 16 novembre 2016;

CONSIDÉRANT les recommandations demandées par le MTQ afin d'effectuer des suivis dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers de la route doit aussi être assurée lors de tempêtes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a peu d'effectif pour assurer en permanence la sécurité des usagers de la route.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal souligne que pour assurer la sécurité des

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



usagers de la route, il est fort probable que l'accès à la route soit fermée s'il y a un nouvel épisode de tempête pour ce secteur empêchant ainsi les gens d'avoir accès à leurs propriétés et aux services d'urgence.

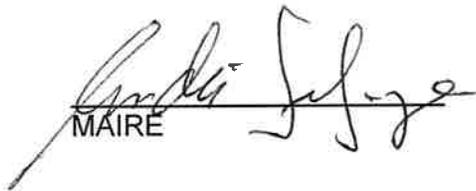
PÉRIODE DE QUESTION

Aucune

2016-12-271
6481

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 19 h 28.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

